

**EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE**

**AVIS D'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE**

-:-

Par délibération en date du 17 juillet 2007, le Conseil municipal de MIOS a adopté le dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté concernant l'extension du Parc d'Activités de MIOS 2000 (actuellement dénommé « Parc d'Activités MIOS Entreprises ») et approuvé le programme des équipements publics tel que présenté dans le dossier de réalisation du projet.

A la demande de la Société d'Economie Mixte Gironde Développement, aménageur, une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet précité, prescrite par arrêté du 13 avril 2011 de M. le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde, aura lieu pendant **36 jours consécutifs, du lundi 23 mai au lundi 27 juin 2011** à la mairie de MIOS.

Les personnes intéressées pourront, pendant la période indiquée ci-dessus, prendre connaissance du dossier d'enquête à la mairie de MIOS du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 et le samedi de 9 h à 12 h.

Un **registre** sera mis à la disposition du public à la **mairie**, sur lequel pourront être consignées des observations ; celles-ci pourront de même être adressées **par écrit** au Commissaire Enquêteur siégeant à la mairie. Ce dernier recevra le public à la mairie les :

- le lundi 23 mai 2011 de 9 h à 12 h,
- le samedi 11 juin 2011 de 9 h à 12 h,
- le samedi 18 juin 2011 de 9 h à 12 h,
- le lundi 27 juin 2011 de 13 h 30 à 17 h.

Monsieur Pierre MASSEY, Officier en retraite, est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire. En cas d'empêchement de ce dernier, Monsieur Jean-Denis DUMONT, Ingénieur agronome, est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport du Commissaire Enquêteur sera déposée à la mairie de MIOS, à la Sous-Préfecture d'Arcachon et à la Préfecture de la Gironde (Direction des Affaires Juridiques et des Libertés Publiques - Bureau des Élections, des Consultations et Enquêtes d'Utilité Publique) Esplanade Charles de Gaulle - 33077 Bordeaux Cedex. Ses conclusions motivées seront communiquées à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au Préfet de la Gironde.

◆◆◆